

2020-11-LA DYSPHAGIE, COTE PRATIQUE module 2

FORMATION DE :
Isabel GAUDIER, Orthophoniste

Escale Urbaine, 6 Rue Karl Marx 82000 MONTAUBAN

Le 06/07/2020 de 9:00 à 12:30 et de 13:45 à 17:15

Le 07/07/2020 de 9:00 à 12:30 et de 13:45 à 17:15

CONTACT(S) :
Chloé COLOMBET - sdormp.form@perfectariat.fr

Ce programme permet de valider un DPC en 2020, mais il est également possible de suivre la formation en modalité non DPC.

CADRE DE LA FORMATION

Type de programme :
Formation continue

Orientation(s) :

Orientation n°216 : Intervention dans les pathologies de sphère ORL ; :

Méthode(s) :

Pédagogique ou cognitive
En groupe

Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Approfondir les connaissances anatomo-physiologiques et neuro-physiologiques nécessaires à la compréhension des mécanismes de propulsion, protection, expulsion mis en œuvre lors de la déglutition.
- Savoir élaborer un suivi personnalisé en fonction des indications du bilan orthophonique
- Connaître et appliquer lors des prises en charge les différentes techniques et manœuvres spécifiques à la remédiation des troubles de la déglutition
- Connaître les principes de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) (couple patient/aidant privilégié)

FORMATION SDORMP FORM

selon les recommandations de la HAS.

Résumé :

Les troubles de la déglutition sont fréquents dans les pathologies relevant du décret de compétence des orthophonistes: AVC, chirurgies ORL, maladies neurodégénératives, neuro-gériatrie ...

Leurs conséquences peuvent engager le pronostic vital ou altérer durablement la qualité de vie des personnes qui en sont atteintes.

L'orthophoniste à partir des conclusions de son bilan de dysphagie, va élaborer et mettre en place un projet de soin individualisé , utiliser différentes techniques appropriées au patient .

Ces techniques seront détaillées, expérimentées et réalisées par l'orthophoniste afin qu'il puisse les intégrer à son plan de soins dans l'objectif du respect des conditions de sécurité de la déglutition, des capacités du patient et du maintien ou de l'amélioration de sa qualité de vie.

Pré requis :

Les participants doivent être titulaires du Certificat de Capacité d'Orthophoniste ou de tout titre admis en équivalence

Cette session de formation professionnelle continue s'adresse à des orthophonistes ayant suivi le Module 1 de la formation "EVALUATION, DIAGNOSTIC ET INTERVENTION ORTHOPHONIQUE AU COURS DES TROUBLES DYSPHAGIQUES CHEZ L'ADULTE »(2020) ou "TROUBLES DE LA DÉGLUTITION CHEZ L'ADULTE : EVALUATION, DIAGNOSTIC ET INTERVENTION ORTHOPHONIQUE" (2019) ou justifiant de connaissances préalables et d'une pratique régulière dans le domaine de la dysphagie

Recommandations professionnelles sur lesquelles se base la formation :

Éducation thérapeutique du patient (ETP)

Article HAS - Mis en ligne le 19 juin 2014

Objectifs portant sur l'analyse des pratiques :

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :

- Présentation et expérimentation par chaque stagiaire du matériel proposé en fonction de la dysfonction évaluée.
- Pratique supervisée par groupe de 2 des techniques manuelles permettant l'évaluation et la prise en charge des troubles dysphagiques.

Les participants appliqueront mutuellement les différentes manœuvres facilitant la déglutition.

Ils pourront observer et expérimenter les techniques de stimulation kinesthésique et proprioceptive de la sphère oro-faciale par le toucher afin d'améliorer la réponse motrice.

À l'issue de la formation, un temps sera consacré à la mise en commun de cas cliniques partagés par les stagiaires, aux questionnements des participants face aux difficultés rencontrées lors de l'évaluation ou le suivi des troubles dysphagiques.

Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation. Un questionnaire de

FORMATION SDORMP FORM

connaissances et un questionnaire de satisfaction seront envoyés par mail en fin de formation et devront être complétés en ligne dans le délai imparti.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

PROGRAMME DE LA FORMATION

LA DYSPHAGIE, COTE PRATIQUE - le 06/07/2020, 1ère ½ journée de 9:00 à 12:30 :

JOUR 1

1ère demi-journée :

- Rappels et approfondissement de l'anatomie fonctionnelle de la sphère oro-faciale.

- Les commandes neurologiques mises en œuvre dans le processus de déglutition.

Une déglutition efficace et sûre demande un bon équilibre permis par le mouvement...

- De la cage thoracique et du diaphragme (principes de posture, des points d'appui)

- De la face et de la cavité bucco-pharyngo-laryngée (Joues, lèvres, langue, manducation, voile ...)

- De la colonne vertébrale et cervicale

... et par la présence de capacités d'expulsion fonctionnelles. (Mécanismes de la toux, respiration nasale/buccale, coordination pneumo-phagique)

LA DYSPHAGIE, COTE PRATIQUE - le 06/07/2020, 2nde ½ journée de 13:45 à 17:15 :

2nde demi-journée :

Ateliers pratiques :

- o Savoir repérer sur soi-même et autrui les différentes structures anatomiques.

- o Pratiquer en binôme les différentes manœuvres (Masako, Mendelssohn, sus-glottique..) et exercices de renforcement adaptés (Shaker, CTAR, JOAR..) afin de permettre la synchronisation optimale des temps de propulsion/protection/expulsion.

- o Aborder les techniques manuelles diagnostiques et thérapeutiques.

LA DYSPHAGIE, COTE PRATIQUE - le 07/07/2020, 1ère ½ journée de 9:00 à 12:30 :

FORMATION SDORMP FORM

JOUR 2

3ème demi-journée :

Ateliers pratiques :

- o Tester sur soi et son binôme les effets des différentes techniques instrumentales et les stimulations kinesthésiques et proprioceptives (cryothérapie, petit matériel, électrostimulation, massages faciaux, massages détente...)
- o Préparation et dégustation de boissons épaissies en fonction des conclusions d'une évaluation.

LA DYSPHAGIE, COTE PRATIQUE - le 07/07/2020, 2nde ½ journée de 13:45 à 17:15 :

4ème demi-journée

- o Introduction à l'Education Thérapeutique du Patient ou du couple patient/aidant.
- o Mise en commun de cas cliniques partagés par les stagiaires,
- o Discussion autour des questionnements des participants face aux difficultés rencontrées lors de l'évaluation ou le suivi des troubles dysphagiques.
- o Partage d'expériences et conclusion.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de la formation : 14 heures.

Coût de la formation : 360,00 euros TTC.

Coût de la formation en modalité DPC : 420,00 euros TTC.

Participants : 20

Lieu(x) de la formation : Escale Urbaine, 6 Rue Karl Marx 82000 MONTAUBAN

INSCRIPTION

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORMP FORM.

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr. Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription. Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel. Pour accéder rapidement à cette formation, entrez à la rubrique Référence programme ANDPC et cliquez sur rechercher.

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2020. Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC .



FORMATION SDORMP FORM

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SDORMP FORM, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation. Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.

Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2020.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.